



Section de Corse - 2 rue Gabriel Péri - 20000 Ajaccio

Droit de réponse

« Un raccourci caricatural »

Interviewé par 24 Ore (semaine du jeudi 17 au mercredi 23 novembre p.14) sur les actes criminels qui ont récemment frappé la société corse, le préfet de Corse se réfère dans ses propos à un débat organisé par la Ligue des droits de l'Homme le 27 juin dernier. Il explique qu'il n'a pas répondu à l'invitation de la LDH ce soir-là, l'objectif du débat annoncé étant, selon lui, « de faire le procès de la JIRS... Si c'est pour entrer dans ce débat » déclare t-il, « ce n'est pas la peine. »

Patrick Strzoda a donc préjugé du contenu de notre réunion dont le titre générique « Assassinats, tentatives d'assassinats, attentats, menaces... Comment en parler ? », mais aussi les sous titres des différentes interventions, ainsi que la qualité des intervenants indiquaient que nous nous situions dans une autre réflexion que celle imaginée par le préfet de Corse.

Et de fait, de très nombreux sujets ont été mis en discussion, conformément à notre volonté d'aborder la problématique posée en n'ignorant pas la complexité de celle-ci et les nombreux enjeux qui en découlent. Ce soir-là, il a été question de démocratie, d'impunité, de droits de l'Homme évidemment, de citoyenneté, de rumeurs, de tentatives de compréhension des conflits violents qui mettent à mal notre vivre ensemble, en nous appuyant sur des interventions d'avocats, de journalistes, d'hommes d'église et d'un historien.

Nous avons aussi abordé les problèmes que pose la JIRS dont la Commission nationale consultative des droits de l'Homme avait anticipé les dérives dans son avis du 27 mars 2003. Aujourd'hui, ces dérives sont constatées et dénoncées par des élus, des journalistes, des avocats, des organisations... Et cela mérite bien la vigilance d'une organisation telle la Ligue des droits de l'Homme ... et celle des citoyens car ne l'oublions pas, la justice est rendue en leur nom. »

Ajaccio, le 21 novembre 2011

06 70 76 07 48